

**« L'avenir doit être le temps de l'identité,
dans un destin commun. »**

Préambule de l'accord de Nouméa

1998

Le développement culturel de la Nouvelle-Calédonie : Ciment d'un destin commun, à promouvoir.

En 2010, une nouvelle ère du développement culturel de la Nouvelle-Calédonie est à accompagner. Les travaux du *Schéma de développement de la Nouvelle-Calédonie*, à échéance 2025, conduits par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et l'Etat, ont notamment contribué à faire avancer le sujet ces derniers mois en termes de diagnostic : *« Concernant les politiques et équipements culturels, il est noté que ceux-ci contribuent à l'émergence de pratiques communes et de lieux de partage. Les nombreux équipements culturels sont des outils au service du développement de la culture et de l'émergence d'une citoyenneté calédonienne. Les politiques culturelles provinciales répondent aux attentes spécifiques de chaque type de population. On dénonce cependant une absence de vision d'ensemble pour une meilleure lisibilité des actions à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire. De plus, les actions culturelles mériteraient d'être coordonnées, dans un souci d'efficacité. Ce rôle n'est aujourd'hui que partiellement assuré par la Nouvelle-Calédonie. »*

Les assises de la Culture, initiées par la province Nord en juillet 2009 à Pouembout, ont démontré la nécessité, pour l'ensemble des acteurs culturels calédoniens venus nombreux, de conduire une réflexion commune sur leurs stratégies et leurs pratiques. Elles ont également mis en évidence le formidable désir d'un dialogue interculturel et d'une mise en réseau des acteurs à l'échelle du pays.

La Nouvelle-Calédonie, dans le domaine culturel, comme dans bien d'autres secteurs de son développement, est donc en chantier. L'ambition de notre projet est de participer, avec nos outils et savoirs faire, aux travaux en cours.